

Validation du CERCIP 2025 – 2026

Fiche d'inscription**Pratiques artistiques dans des structures hors service culturel et CRR**

Nom de la structure :

Nom du formateur, de l'encadrant ou du responsable :

Adresse et téléphone de la structure :

.....

Nature et niveau de la pratique dans la structure :

Volume horaire semestriel (+ de 18h) :

Nom et prénom de l'étudiant.e :

Filière d'études à l'université :

Validation : ☐ CERCIP ou ☐ surnuméraire / points bonifiants☐ 1er semestre ou ☐ 2e semestreNiveau d'études : ☐ L1 ☐ L2 ☐ L3 ☐ Master☐ Musique ☐ Théâtre ☐ Danse ☐ Arts plastiques ☐ Autre...

→ Signée par l'étudiant.e

→ Signée par l'encadrant de l'étudiant qui accepte d'être référent pour l'Université

→ Attestation d'inscription dans la structure

Rappel : les CERCIP concernent les étudiants de L3 sur un semestre par an.(ou CERCIP surnuméraire L1/L2/L3 ou Master avec points bonifiants) sous réserve de l'accord de leur composante.

J'atteste que j'ai une **pratique artistique représentant plus de 18h** par semestre au sein de la structure cosignataire, que j'y suis régulièrement inscrit.e et que je demande la validation du CERCIP à ce titre.

Je dépose/envoie cette fiche datée, signée par moi-même et par le responsable de la structure à Madame Rosita Deplechin (rosita.deplechin@univ-tours.fr).

Date**Signature de l'étudiant.e****Visa de la structure**

Nom du responsable

Visa du service culturel

